

Braccio, Nadia

De: Louisele Lamontagne [louisellelamontagne@gmail.com]
Envoyé: 5 mars 2014 13:54
À: Greffe
Objet: À verser aux dossiers R-3863-2013 (Observations) et R-3854-2013 (phase 2)

Bonjour Mmes Pelletier et Giner,
quand j'ai questionné l'impact de ce nouveau compteur sur le corps humain, à une distance de 6 à 24 pouces, on m'a répondu très bêtement que si je ne le prenais pas maintenant, j'aurais des problèmes, car je devrai transmettre les données moi-même ou payer très cher pour une installation tardive. On n'a pas répondu à ma question, on a essayé de m'intimider... avec succès, je n'avais pas les connaissances pour valider mon objection, ni l'énergie de me battre seule contre hydro-Q.

Pourquoi utiliser l'intimidation, si c'est tellement sécuritaire??? Une campagne d'information objective aurait suffi pour rassurer la population ou dans le doute aurait permis de trouver une autre façon de faire dans le respect de cette même population. Hydro_Québec a préféré l'intimidation de ses clients otages, puisque la compétition n'est pas possible...C'est un outrage à la démocratie....mais au Québec on a oublié la définition de ce terme.

Merci de votre attention,

Louis